

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 23 (1976)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation


L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



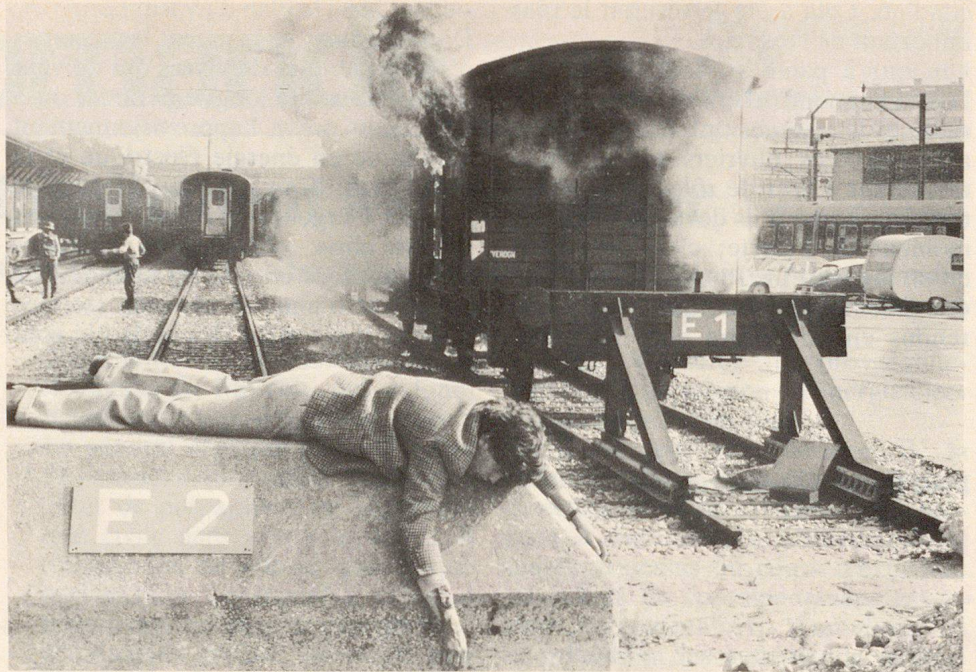
NOUVELLES DES VILLES ET CANTONS ROMANDS

Canton de Genève

Exercices PA - PC

Pour la première fois en Suisse s'est déroulé les mardi 8 et mercredi 9 septembre à Genève, un exercice de grande envergure groupant environ 2000 personnes de la Protection civile et des troupes de protection aérienne. C'est aussi la première fois qu'une opération groupe en Suisse plus de civils que de militaires.

Le but était de permettre à chacun, qu'il appartienne à un organisme ou à l'autre, de juger et de comprendre la manière de travailler de son partenaire. De juger également de la capacité d'accueil et de traitement des PS et PSS avec tout ce que comporte, les



Bombardement à la gare de Cornavin

transports dans une grande ville aux heures de pointes.

Thème de l'exercice

Pour permettre de «jouer» l'exercice dans des conditions aussi proches de la réalité que possible, le thème suivant a été proposé:

– Guerre en Europe, tensions extrêmes entre les différentes puissances, infiltrations aux frontières du pays.

La protection civile est mise sur pied, les troupes de protection aérienne sont stationnées dans le Jura.

Le dimanche soir 7 septembre elles

sont appelées à Genève, et le lundi elles prenaient leurs positions d'attente; on planifiait la situation en compagnie de la protection civile.

Sur le terrain

Le mardi matin, des avions étrangers non identifiés ont bombardé différents endroits du canton, des immeubles sont incendiés et des ponts détruits. Le régiment PA II en position d'attente est prêt à répondre à tout appel de la protection civile.

La principale phase de l'opération s'est déroulée à la route de Frontenex où deux immeubles sont bombardés.

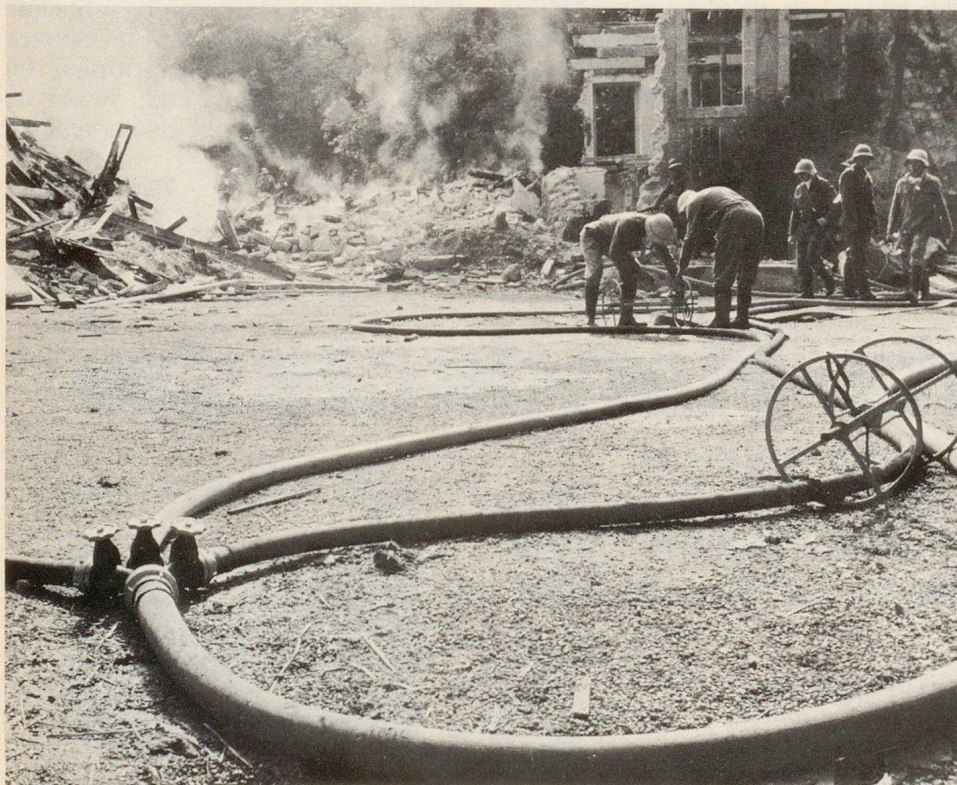
Devant le nombre considérable de blessés et les difficultés de les retirer des décombres des bâtiments en flammes, la protection civile alerte le régiment PA spécialement attaché à la défense de Genève.

Sur place, le colonel Louis Pittet, entouré de son Etat-Major et de M. Ernest Reymann, directeur du Service de la protection civile.

On notait aussi la présence de M. Gabriel Bise, adjoint au directeur de l'OFPC ainsi que de MM. Guy Fontanet, Gilbert Duboule, conseillers d'Etat, et de Jean-Robert Warinsky, chef de la police genevoise.

L'exercice est d'un réalisme saisissant. Des maisons bombardées s'échappent des flammes de plus de 10 m de hauteur. L'intense chaleur des brasiers en interdit l'approche à moins de 30 mètres. Deux gigantesques bassins pouvant contenir l'un 35 000 et l'autre 50 000 litres d'eau ont été construits à proximité. Pour l'alimentation de ces bassins, 1100 m de courses de 75 m/m ont été tirées depuis la Nautique au bord du lac, avec une dénivellation de 85 mètres. Un relai était établi à mi-course.

Intervention à la route de Frontenex (Dét interv.)



Les blessés

Des nids de blessés sont aménagés aux alentours. Au début de l'intervention, on estime le nombre de blessés à 30 environ. Ce nombre grossit au fur et à mesure que les minutes s'écoulent. Ils seront bientôt une centaine. Certains peuvent être évacués rapidement. D'autres, bloqués dans les décombres, ne pourront être libérés qu'au prix de manœuvres délicates et souvent périlleuses.

Les blessés légers sont évacués aux postes sanitaires du 31 Décembre et de la Roseraie, les blessés graves au poste sanitaire de secours des Crêts de Champel, véritable Hôpital équipé de deux blocs opératoires, 450 lits pour les patients et 150 lits pour le personnel. A l'admission, effectuée par des médecins entourés d'infirmières de la Protection civile, nous avons vu admettre et trier plus de 45 blessés

tres qui s'effondrent en flammes, et des bruits des moto-pompes. L'avant garde des troupes PA, équipées de combinaisons en amiante, ouvre une voie de pénétration dans un immeuble. Non sans peine car la fumée est intense, l'opération de sauvetage des blessés peut continuer.

Au PC de la protection civile, l'adjoint au Chef local Jean-Charles Dedo demande d'urgence des véhicules de l'armée pour évacuer les blessés.

Les victimes sont sorties peu à peu des lieux des sinistres. Elles simulent avec réalisme des blessures impressionnantes au moyen d'emplâtres sanguinolants. Tout marche parfaitement bien. Le directeur de l'exercice, le Colonel Pittet, et le directeur de la protection civile, M. Reymann, constatent que dans son ensemble la coordination de commandement de cet exercice combiné a bien fonctionné,

compte tenu des difficultés créées par une situation exigeant pas mal d'improvisation.

Les effectifs

Il ne faut pas oublier qu'il a été engagé 600 soldats des troupes protection aérienne, 1000 personnes de la protection civile, la participation de l'Ecole de recrues stationnée à Genève et à Yverdon qui jouaient en civils le rôle des blessés.

Dans le feu de l'action, nous avons surpris cette remarque du Colonel L. Pittet: «Je viens d'assister à une donnée d'ordres de la protection civile, c'est bien. Les hommes se tutoient tous, c'est précis, chacun garde son calme. Un peu comme les pompiers.»

Le mercredi

Comme le jour précédent, nouvelle alerte le mercredi matin. A 8 h 30 parvient la nouvelle qu'un secteur de la gare de Cornavin avait été bombardé par des avions. Des trains ont déraillé et sont en flammes. Il faut intervenir à tous les échelons.

Sur ce thème d'exercice qui, en plus de cet objectif, doit intervenir également à Vernier, au Grand-Saconnex et à Carouge où des immeubles ont été bombardés. Dure journée pour les quelque 2000 civils et militaires qui doivent intervenir avec le maximum d'efficacité et de rapidité sur plusieurs fronts.

Contrairement à la veille, c'est la protection civile qui assure le commandement de la place sinistrée, en la personne de J.-L. Dedo, chef local adjoint de la ville de Genève.

A Cornavin

Près de l'ancienne gare de marchandise où des wagons sont en flammes, arrivent deux détachements d'intervention de la ville de Genève et un détachement du canton, soit 120 hommes en tout. On évalue les dégâts et les blessés, une vingtaine. On installe un bassin d'eau et des nids de blessés sont aménagés.

Ils sont trop petits car on a sous-estimé le nombre de blessés. Il faut alors improviser et devant l'ampleur des dégâts et des blessés, la protection civile fait appel à l'armée, comme le jour précédent, une centaine de blessés sont acheminés au PS de la Roseraie et au PSS des Crêts de Champel.

Une heure après l'alarme, les hommes de la protection aérienne arrivent et revêtus de leur combinaison amiante, prennent les opérations en main.

L'armée prend le commandement de la place sinistrée. La passation de pouvoir s'opère sans temps mort. La collaboration entre civils et militaires est excellente.



Salle d'opération PSS «Les Crêts de Champel»

graves en moins d'une heure, avec toutes les formalités administratives et feuilles de traitement.

Une remarquable efficacité exercée dans un calme surprenant, aucune panique, des ordres précis, un effort maximum de la part de tout ce personnel dévoué qui, rappelons-le, pour la plupart n'avaient que cinq jours d'instruction lors des cours d'introduction.

A Frontenex

Les premiers hommes du Régiment PA arrivent à la rescousse 50 minutes après le déclenchement de l'alerte. C'est un excellent temps, compte tenu qu'ils venaient de la région de Versoix.

De toutes les directions fusent des ordres lancés dans le fracas des pou-



L'un des buts principaux de ces exercices combinés PC/PA est précisément de vérifier si une telle collaboration peut se faire en cas de conflit dans lequel la population civile est menacée.

Le Commandant du Corps d'Armée de campagne I, Olivier Pittet, le commandant de la zone territoriale I, le brigadier André Dessibourg, le directeur de l'Office cantonal PC, M. Ernest Reymann, ont pu s'en rendre compte.

De même les responsables de la protection civile des villes suisses, qui assistaient aux exercices.

Dans les autres communes

Vernier

L'organisme du PC local, sous la direction de son chef, Daniel Ronget, sur le thème d'un bombardement du village a engagé 250 personnes, soit:

– 1 détachement d'intervention, 1 section d'assistance (ASA), 30 chefs d'îlots et GI, 1 section sanitaire, les services d'Etat Major groupant: 3 groupes transmission, 1 groupe renseignement, 1 groupe SPAC (Service de protection atomique et chimique).

Prise d'eau au Rhône à une distance de 480 mètres avec une dénivellation de 60 mètres et un relai. Aucun bassin n'a été construit, par contre le chef local a eu l'imagination de réquisitionner une benne, tout simplement; d'une contenance de 6 à 7 m³.

Toujours sur le même thème, la collaboration fut excellente, collaboration requise après une heure d'engagement. Une vingtaine de blessés furent soignés dans deux postes sanitaires.

Parallèlement, un groupe PI a construit une passerelle qui demeurera à la disposition des habitants de la commune. Les chefs d'îlots et gardes d'abris ont fonctionné comme service de renseignement autant pour la protection civile que pour l'armée. Le service d'assistance s'est occupé du ravitaillement; PC/PA, des blessés ou un centre d'accueil permettait de recevoir 80 personnes avec 30 lits.

75 enfants des écoles primaires ont reçu une collation préparée par le service d'assistance.

Ils ont été recensés sur des fiches ad-hoc, pour permettre, le cas échéant, de les regrouper au sein de leur famille s'ils étaient dispersés.

D'autres communes étaient également engagées.

Il s'agit de Grand-Saconnex qui sous la direction de son chef local, M. Werner Albrecht, a participé avec son effectif actuel, soit 90 personnes, Thônex, chef local M. Louis Duret, 150 personnes et Veyrier, chef local M. Robert Gavillet, 120 personnes.

W. Barthe

Genève

Si un drame semblable à celui de Seveso survenait à Genève aurait-on prévu «l'imprévu»?

Après Seveso, Genève: un nuage de gaz toxiques s'est échappé dimanche d'une usine de notre canton. On ne connaît pas encore les circonstances de cet accident. Mais ses effets prennent déjà l'allure d'un drame: les habitants de la région de l'usine sont victimes de malaises, alors que les animaux domestiques semblent gravement atteints.

Heureusement, il s'agit-là d'une description purement fictive. Il n'empêche: pourquoi serions-nous plus à l'abri d'un tel drame que les autres? A-t-on alors prévu l'imprévu?

Antoine Exchaquet

A Genève, il existe un plan général de secours lors de catastrophes en temps de paix (SECA). Grosso modo, ce dernier prévoit tous les genres de drames: sur les eaux genevoises, à l'aéroport, sur les voies ferrées, en cas d'épidémies, etc. Et surtout, ce plan de catastrophe est un véritable arbre généalogique de toutes les sections et personnes responsables d'interventions ultra-rapides en cas d'accident.

On le voit, nous sommes parés pour faire face à toutes sortes de désastres. Ce qui n'annule pas leur éventualité.

Poste permanent en vedette

De ce fait, si l'on devait faire un parallélisme avec Seveso – soit une fuite de dioxine sur territoire genevois –, c'est incontestablement le poste permanent qui serait, dans la première phase, le mieux à même d'intervenir.

Et pour cause: il y a trois ans, un camion citerne d'était renversé dans notre canton. Provoquant de gros dégâts: de l'acide sulfurique déversé avait pollué les eaux. «Depuis lors, nous avons créé un dispositif interne, véritable «antenne automatique» qui fonctionne toute l'année 24 heures sur 24», affirme le major Jean-Marc Delesderrier, commandant du Service d'incendie et de secours.

Un dispositif téléphonique très maniable

De quoi s'agit-il? D'un dispositif téléphonique très sophistiqué. Et ce, pour permettre au PP d'interroger à n'importe quel moment un toxicologue, un pharmacien, un chimiste, etc. Mais là où ce dispositif est particulièrement efficace, c'est dans sa maniabilité: 15 personnes peuvent être en effet appelées à la fois. De ce fait, le PP est à même d'organiser une véritable

conférence téléphonique confrontant des spécialistes de divers domaines. Le bilan de ces discussions va permettre alors à l'équipe de secours d'agir comme il se doit.

«Ce «téléphone» est beaucoup plus important qu'on pourrait le croire. Il évite en effet les «mauvaises réactions» des tous premiers secours. Par exemple, mettre de l'eau sur un liquide industriel alors que justement il ne fallait pas. Avec notre système, le temps qu'une équipe se rende sur place, nous avons déjà tous les renseignements en quelques minutes!», précise encore le major Delesderrier.

A remarquer que depuis le premier janvier 1976, une nouvelle législation a rendu obligatoire le numérotage des camions transportant des produits dangereux. De cette façon, si un accident a lieu dans notre canton, le PP, à l'aide de ce numéro, peut intervenir immédiatement. Il possède une véritable «bible» de tous les liquides et gaz existants.

Comment prévenir

Voilà pour les moyens d'intervention. Mais qu'en est-il de la prévention?

Il est difficile de tout prévoir. Ne devons-nous pas faire face à de multiples problèmes? Il existe tellement de cas, de produits, de synthèses...», avoue M. Edmond Pongratz, de l'Institut d'hygiène.

Heureusement, on utilise des moyens de contrôle, comme les tests de toxicité, etc., qui donnent la cote d'alarme. Mais finalement, la multiplicité des produits industriels fait que l'on ne peut pas humainement s'occuper de tous les produits nocifs, mais seulement de leurs effets. «Si l'on constate des dégâts, on essaye de réparer...», conclut M. Pongratz.

Des tests représentatifs

Certes, il ne faut pas en déduire que les tests préventifs sont insuffisants. Loin de là. Il en existe de tous les types. Comme par exemple celui de mettre des poissons dans de l'eau prise en aval des déversements de certaines usines. S'ils ne survivent pas, le verdict sera alors très sévère pour les entreprises concernées.

«Certains poissons venant des eaux déversées entre autres par Givaudan sont inconsommables», constate M. Eric Matthey, chef du Service des forêts, chasse et pêche. Il est vrai que Givaudan n'est pas la seule entreprise

concernée: l'Arve et le Rhône connaissent les assauts d'autres industries et pollutions.

Sur le plan médical: femmes enceintes avant tout

Toujours en cas de catastrophe présumée à Genève, qu'a-t-on prévu sur le plan médical? «Un Seveso à Genève? Nous aurions donné les mêmes conseils que nos confrères italiens aux femmes enceintes, aux personnes s'occupant des soins sur les malades, etc.», a déclaré le Dr Charles Bavaud, médecin cantonal.

Selon lui, les possibilités d'intervention sont cependant beaucoup plus rapides chez nous qu'à Seveso. Et pour cause: nous possédons une Faculté de médecine, 700 médecins sont inscrits au registre de l'ordre (sans compter ceux qui travaillent à l'hôpital cantonal) et il nous est très facile d'envoyer dans un laps de temps très court des circulaires de conseils. Bref, nous sommes mieux armés qu'à Seveso.

Moutier

Hôpital: aménagement du centre opératoire protégé et premier test de l'hélicoptère

Le Centre hospitalier sera inauguré le 24 septembre, chacun le sait. En ce moment même, les artisans procèdent aux dernières finitions, et déjà l'agencement intérieur a commencé, tandis qu'on met la dernière main à l'aménagement extérieur en goudronnant la vaste terrasse qui se trouve devant l'hôpital et en procédant à une réfection de la rue Beausite. D'autre part, depuis lundi, des membres de la protection civile sont à l'œuvre pour mettre en service le centre opératoire protégé, hôpital qui se trouve sous le bâtiment principal et la maison du personnel, et qui est destiné à servir en cas de catastrophe. Enfin, hier matin, l'hélicoptère, placé sur le toit de l'hôpital, a été testé par un représentant de l'Office de l'air et a été déclaré parfaitement adapté à la situation.

Ce test n'est certainement pas passé inaperçu en ville. En effet, hier matin, un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage s'est posé sur la plate-forme métallique aménagée à cet effet sur le toit de l'hôpital. A son bord, un représentant de l'Office de l'air, qui s'est déclaré enchanté de la réalisation et a souligné que le Centre hospitalier faisait œuvre de pionnier, en quelque sorte, puisqu'il est le deuxième hôpital suisse à être doté de telles installations.

2000 contrôles par année

D'autant que notre canton possède un Office de l'inspection et des relations du travail. «En cas de catastrophe, nous examinons les possibilités de reprise du travail. Mais il est bien évident que nous jouons avant tout un rôle préventif comme vérifier l'hygiène et la sécurité du travail», déclare son directeur, M. André Degoumois. Avec plus de 2000 contrôles par année, son département connaît une intense activité. En collaboration avec la caisse nationale d'assurances, l'inspecteur du travail est en droit de faire arrêter des machines qui présenteraient un danger quelconque. Ajoutons que, selon M. Degoumois, la qualité de la vie est parfois très loin d'être la priorité des grands industriels...

En conclusion, selon le major Roland Troyon, chef du Service de secours et surveillance de l'aéroport, «nous possédons une organisation de secours très bien faite!»

Espérons-le. Mais pourvu que l'on n'ait pas à l'utiliser.

Rapidité

Cette plate-forme, placée dans l'angle sud-est du toit de l'hôpital, est entièrement conçue en métal. Elle est spécialement étudiée pour que les hélicoptères puissent se poser par n'importe quel temps: ni l'eau ni la neige ne peuvent s'y accumuler. Quel genre de service un tel hélicoptère pourra-t-il rendre? Il sera employé dans des cas d'urgence pour le transport ou le transfert de blessés d'un hôpital à l'autre. Dans la pratique, déclare la direction, l'hôpital de Moutier sera surtout en contact, par la voie des airs, avec l'hôpital de Zurich, pour acheminer les grands brûlés, si de tels accidents devaient se produire. Dans tous les cas, ce moyen de transport est extrêmement rapide et efficace. Hier, par exemple, le pilote de l'hélicoptère, qui a déclaré s'être «promené», a mis vingt minutes de Berne à Moutier, alors que par la route il en faut 50.

Le centre opératoire protégé

Ils sont 110, les membres de la protection civile, à avoir été recrutés pour suivre un cours d'instruction et de mise en service du centre opératoire protégé — l'«hôpital de guerre», comme on le nomme couramment, mais un peu fausement. Extrêmement vaste, cet hôpital est situé au sous-sol du Centre hospitalier, et il

comporte tout ce dont un établissement de ce genre a besoin pour fonctionner d'une manière parfaitement autonome. Il comprend de nombreuses pièces où sont installés 270 lits pour les patients, auxquels s'ajoutent les 42 lits destinés au personnel. Il est en outre doté de deux salles d'opérations, d'un local de stérilisation, d'une pharmacie, bref, de tout ce que l'on peut trouver dans un hôpital civil. D'autre part, un système d'aération a été conçu de façon à ce que la vie soit possible à l'intérieur durant quinze jours, toutes issues hermétiquement fermées. Enfin, le groupe électrogène qui a également été installé dans ces locaux dessert, lui, tout le Centre hospitalier. Il s'enclenche automatiquement quelques secondes après une éventuelle panne de courant.

Un travail important

Les membres de la protection civile qui ont été appelés à suivre le cours d'instruction et d'aménagement du centre opératoire protégé font partie du service sanitaire et de l'organisme de protection d'établissement. Ils travailleront jusqu'à la fin de la semaine. La tâche consiste principalement à nettoyer les locaux de fond en comble, et de mettre les lits en place, de les fixer au sol. Tâche peu aisée, et pas de tout repos. Mais la direction de l'hôpital s'est déclarée enchantée du travail accompli.

J.-P. Gi.

Vaud

Etat d'avancement des travaux d'étude et de construction des centres d'instruction de protection civile dans le canton

Centre cantonal d'instruction, Gollion-Cossonay

Plusieurs emplacements ont été étudiés pour l'implantation du centre cantonal qui, finalement, sera construit sur le territoire de la Commune de Gollion pour ce qui concerne le bâtiment des cours. Distantes de 800 m, les pistes d'exercices se situeront sur le territoire de la Commune de Cossonay.

Les terrains ont été acquis et les études de détails sont en cours. Les soumissions seront remises aux entreprises, dans le courant du mois d'octobre 1976.

On peut espérer que les travaux débiteront en avril 1977 et que le Centre cantonal sera terminé à la fin de 1978, si tout va bien.

Centre régional de l'Est vaudois, Villeneuve

Les travaux de construction ont débuté en mai 1976. La planification a pu être respectée jusqu'à maintenant

et le Centre régional de Villeneuve sera vraisemblablement achevé et prêt à entrer en activité en automne ou à fin 1977.

Centre régional de l'Ouest vaudois, Aubonne

La convention liant les 25 communes formant la région d'instruction du Centre régional d'Aubonne a été remise à toutes les communes concernées pour ratification.

Cette procédure prendra beaucoup plus de temps que prévu; cependant, les travaux d'étude de l'architecte mandaté par la Commune d'Aubonne suivent normalement leur cours.

Si le programme établi pour la réalisation de ce centre régional n'est pas trop perturbé, l'instruction pourrait y débiter en automne 1978.

Centre communal de Lausanne

Les Autorités de la Commune de Lausanne ont prévu la création d'un centre communal d'instruction à proximité de Montheron, au lieu-dit «La Ramaz».

Les instances fédérale et cantonale sont favorables à cette réalisation, dont l'avant-projet est à l'étude.

(Réd. Nos vifs remerciements à l'Office cantonal PC qui a bien voulu nous donner les renseignements désirés.)

Opération anti-sécheresse terminée: bilan positif

Jeudi soir, les derniers effectifs mobilisés pour le plan ORCA de lutte contre la sécheresse procédaient à la remise de l'important matériel mis à leur disposition, dans la région de Nyon. Ainsi s'est achevé définitivement toute la phase active de l'opération de «sauvetage». Nyon fut l'un des derniers districts à rester opérationnel en ce début du mois d'août, les conditions s'y trouvant particulièrement difficiles, tout comme d'ailleurs, dans le district de Grandson.

Qu'est-ce que le plan ORCA?

On a beaucoup parlé, à l'occasion du drame de la sécheresse de ce fameux plan ORCA, dont le sigle signifie tout simplement Organisation Catastrophe. Les conditions étaient-elles réunies pour que soit engagée cette opération d'envergure alors qu'en fait, apparemment, aucune vie humaine n'était en danger?

M. Huber, commandant de la Police cantonale et responsable de l'applica-

tion du plan sur tout le territoire vaudois, nous rappelle que, selon la définition officielle «est considéré comme catastrophe tout sinistre naturel, accidentel ou criminel demandant l'application de moyens extraordinaires». On pense donc tout aussi bien aux drames aériens, aux accidents de chemins de fer ou aux pollutions à grande échelle. Dans le cas de la sécheresse, nous nous trouvons face à un fléau naturel exigeant une intervention à la fois rapide et massive.

«Ce qui fait la force de notre organisation tient pour beaucoup à l'inventaire du matériel pouvant être rapidement mis à disposition. En quelques minutes il nous est possible de commander une grue de 60 ou 100 tonnes, des pompes, des échelles, des véhicules... Ce travail de recensement du matériel et des moyens a demandé au moins deux ans d'étude.»

Une trentaine de personnes seulement travaillent à l'état-major ORCA alors que, par exemple, un état-major de Défense civile comprend près de 200 personnes. Dans cet état-major sont représentés les six éléments qui font l'efficacité du système: la police, le sauvetage, les sanitaires, les transports, la lutte anti-pollution et des éléments de soutien provenant de la protection civile.

«Il est à noter que, suivant les événements, d'autres spécialistes viennent se greffer dans cette combinaison. Ainsi, pour l'opération sécheresse, nous avons intégré le Service de l'agriculture sans lequel nous n'aurions pu intervenir aussi efficacement. De manière générale, nous nous adressons toujours aux gens de métier, aux spécialistes lors d'événements de type particulier. Une prise d'otage peut exiger la collaboration de psychiatres ou de diplomates...»

Le plan se répartit en trois périodes: la première se déroula du 28 juin au 3 juillet et comprenait l'organisation globale et les interventions urgentes. Du 3 juillet au 28 juillet, le plan était opérationnel; dès cette dernière date on commença à procéder à la reddition du matériel.

Parce que Nyon tout comme Grandson dépendent de nappes phréatiques pour leur alimentation en eau les conditions y furent difficiles. La réalimentation de la nappe nyonnaise demandera des pompages durant plusieurs mois encore. Mais on sait, que, dans le cas nyonnais la solution est toute trouvée. En effet, se prépare la construction d'une station de pompage de l'eau du lac, opérationnelle dès les années 1980.

Si l'on dénombrerait trois phases d'interventions, on comptait aussi trois secteurs aux priorités différentes. Tout d'abord, le plus urgent en certains endroits était l'alimentation en

eau potable, puis l'abreuvement pour les bêtes et enfin l'arrosage. On arrosa tout d'abord les cultures fourragères puis les cultures maraîchères, les arbres fruitiers et, enfin, dès le 28 juillet les vignes.

Evidemment, la mise à disposition d'un matériel conséquent, l'intervention de très nombreux spécialistes implique d'importants investissements. Que l'on songe plutôt: 150 km de tuyaux et 230 pompes furent prêtés aux agriculteurs. Quelque 20 000 têtes de bétail bénéficièrent de l'opération de secours. Si l'on songe qu'une vache boit en moyenne 80 litres par jour, on peut imaginer l'importance d'un tel service. Vingt-quatre camions pouvant transporter chacun 5000 litres, plus 6 citernes ORCA sillonnèrent le canton. L'armée elle-même se porta au secours des sinistrés. Successivement entrèrent en opération une école de sous-officiers de subsistance, le Régiment de chars VII puis le Bataillon carabiniers argoviens IV.

De façon générale, le commandant Huber se montre parfaitement satisfait du déroulement des dernières opérations. «Notre matériel s'est révélé parfaitement au point bien qu'il ait été longtemps entreposé auparavant. En fait, le cas de la sécheresse était, pour nous très particulier, dans la mesure où notre intervention s'étendait sur une longue période et, d'autre part car il ne s'agissait pas à proprement parler d'un accident imprévisible. Toutefois, nous avons tout mis en œuvre pour une intervention rapide.»

Ainsi, on a requis nos services le 28 juin dernier. A 16 heures nous nous réunissions. Un cas particulièrement urgent se présenta aussitôt: 2600 têtes de bétail manquaient d'eau dans la vallée de Joux et risquaient la pire. En cinq minutes, un plan d'intervention était élaboré. Et, à 21 heures, toutes les bêtes pouvaient s'abreuver.

Tout ceci fait s'élever vertigineusement la facture. «Ce n'est pas à la communauté de tout payer. Nos frais sont importants. Suivant où on prenait livraison d'eau, son prix pouvait augmenter jusqu'à cinq fois. Une seule commune nous a offert gratuitement le précieux liquide. Mais en fait, la facture arrivera aux communes qui devront payer 50 % des frais, l'autre partie étant prise en charge par l'Etat. Or, ces communes pourront, chacune à leur manière, adresser la facture aux principaux bénéficiaires.»

Quant à l'armée, elle ne facturera que les frais supplémentaires à ceux d'un cours de répétition, ce qui devrait être minime.

Les travaux se poursuivent

Si cette opération se solde par un brillant succès, on n'en continue pas

moins à poursuivre les études pour pouvoir parer à toute éventualité.

Déjà 40 cas, ayant chacun ses spécificités particulières, sont prévus. Des

plans d'interventions ne laissant échapper aucun détail sont élaborés. Nous avons pu ainsi voir un plan d'intervention prévu en cas de catastrophe aérienne à proximité de Cointtrin. Chaque poste d'intervention est prévu, tant sur le lac que dans le Jura. La zone d'observations et de recherches s'étend jusqu'à Saint-Prex. La collaboration entre troupes genevoise et vaudoise est déjà au point, avec le secours du plan français ORSEC.

Réd.: Il est utile de relever que les éléments de soutien dont la charge incombe à l'Office cantonal de la protection civile ont été les suivants:

Matériel

Mis à disposition par

	les organismes de protection civiles locaux (communes)	les troupes de protection aérienne (armée)
Motopompes type 1	171	type 2 6
type 2	<u>208</u>	type 3 12
	379	<u>18</u>
Bac caoutchouc (réservoir d'eau)		<u>3</u>
Tuyaux spéciaux pour transport d'eau 160 mm (PC Lausanne)	5 400 mètres	
Tuyaux métalliques 108 mm	1 600 mètres	
Courses 75 mm	48 100 mètres	
55 mm	86 480 mètres	<u>54 240 mètres</u>
40 mm	<u>13 680 mètres</u>	
	<u>155 260 mètres</u>	

Actuellement, la commission permanente d'étude entreprend de résoudre le cas d'un accident atomique civil pouvant se produire tant en des centrales atomiques que lors du transport d'éléments radioactifs. Il s'agit donc de répertorier toutes les industries utilisant des éléments radioactifs et tous les systèmes de transports. La tâche paraît énorme. Et il apparaît clairement maintenant que le plan ORCA contribue de façon essentielle à la protection de la population.

Alain-Christian Wild

La protection civile suisse hôte de la ville de Brugg/Windisch

Le samedi 23 octobre 1976, les délégués de l'Union suisse pour la protection des civils, venus de toutes régions du pays, se retrouveront au Technicum de Brugg/Windisch, où se déroulera la 22e Assemblée ordinaire des délégués de leur association. De nombreux invités d'honneur, représentant les autorités, l'armée et diverses organisations ont annoncé leur participation, prouvant par là l'intérêt qu'ils portent à la grande association nationale qui, depuis 1954 s'efforce de défendre et de diffuser la cause de la protection civile auprès des autorités et parmi la population. Outre l'examen des points statutaires de l'ordre du jour, le programme de cette

manifestation comporte une conférence du médecin en chef de l'armée, le colonel divisionnaire André Huber, consacrée au thème «Protection civile et service sanitaire coordonné». Il sera aussi question de la protection des biens culturels, et les participants auront la possibilité de visiter à ce propos l'église de Königsfelden et ses onze vitraux d'une très grande beauté. L'organisation de la manifestation a été assurée par des collaborateurs de l'Association argovienne de protection civile.

Le canton d'Argovie et son association de protection civile s'honorent d'accueillir des personnalités et des hôtes qui depuis des années servent

activement notre défense totale et ont contribué à ce que les efforts fournis en vue de protéger le pays, ses habitants, les biens d'importance vitale, ainsi que les installations préparées en vue de faire face à une catastrophe ou à une guerre, survenant en Suisse ou à l'étranger, soient compris et reconnus à leur juste valeur. Nous tenons à les en remercier ici et souhaitons à tous ceux qui prendront part à la prochaine assemblée des délégués de l'USPC une cordiale bienvenue sur sol argovien.

Association argovienne de protection civile

Le président:

Leo Weber, conseiller national

Die BKW – ein bedeutendes Versorgungsunternehmen



Mit elektrischer Energie aus dem Kernkraftwerk Mühleberg, aus 8 eigenen Wasserkraftwerken und aus 13 Partner-Wasserkraftwerken in den Kantonen Bern, Wallis, Tessin, Graubünden und Solothurn, versorgen die BKW direkt und indirekt eine Million Menschen sowie die in ihrem Lebensraum tätigen Industrie-, Gewerbe-, Landwirtschafts- und privaten Verkehrsbetriebe. 1974 setzten die Bernischen Kraftwerke rund 6 Milliarden Kilowattstunden Strom ab.

BERNISCHE KRAFTWERKE AG